

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/1649
31 juillet 1950
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TELEGRAMME ADRESSE LE 30 JUILLET 1950 AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'IRAK, EN REPONSE A SON
TELEGRAMME DU 14 JUILLET 1950 (S/1619) RELATIF AUX RESOLUTIONS
ADOPTÉES LE 25 JUIN, LE 27 JUIN ET LE 7 JUILLET 1950
PAR LE CONSEIL DE SECURITE (S/1501, S/1511 et S/1588)

EN REPONSE A VOTRE TELEGRAMME N° 147 DU 14 JUILLET RELATIF A L'AIDE A LA
REPUBLIQUE DE COREE, J'AI L'HONNEUR DE PORTER A VOTRE CONNAISSANCE QUE LES
QUANTITES D'ARMES ET DE MATERIEL DONT DISPOSE L'ARMEE IRAKIENNE ONT DIMINUE
A UN TEL POINT QU'ELLE EST A PEINE CAPABLE, A L'HEURE ACTUELLE, DE FAIRE FACE
AUX EXIGENCES DE LA SECURITE INTERIEURE DU PAYS. LE GOUVERNEMENT IRAKIEN
REGRETTE EN CONSEQUENCE DE NE PAS ETRE EN MESURE DE REPONDRE A L'APPEL PAR
LEQUEL VOUS LUI AVEZ DEMANDE DE FOURNIR UNE ASSISTANCE EFFECTIVE A LA
REPUBLIQUE DE COREE.

TAWFIG AL-SAWAIDI,
Ministre des affaires étrangères

